

Compte rendu Conseil Municipal de Vandeins du 10 octobre 2022

DE 202210-492 Renouvellement convention médecine du travail CDG

Mme Le Maire informe le Conseil Municipal d'un courrier du CDG 01, relatif au renouvellement de la convention collective de médecine préventive pour les agents de la collectivité pour une durée d'un an à compter du 01 Janvier 2023, renouvelable tacitement.

La première convention du 01 octobre 2012, étant arrivée à terme.

Après discussion, le Conseil municipal à l'unanimité ;

Autorise le Maire à signer la convention de médecine préventive et toutes les pièces s'y rapportant pour l'année 2022 et les années suivantes.

DE 202210-493 Télétransmission des actes de la commande publique

Madame le Maire indique la possibilité de télétransmettre les actes de commande publique pour les marchés soumis au contrôle de légalité ;

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire :

Après discussion, Le Conseil municipal à l'unanimité ;

- **ACCEPTE** la télétransmission des actes de commande publique à compter d'octobre 2022,
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

DE 202210-494 Nouvelles numérotations de rues et acquisition des plaques de rues

Suite à la décision du Conseil municipal de numéroter les nouvelles divisions parcellaires » Route de Chaveyriat » et d'acquérir les plaques de rues : Le Maire indique la nécessité de numéroter les futures habitations afin d'en faciliter le repérage pour les divers raccordements aux réseaux.

Une commande de plaques de rue est nécessaire. Le devis de la société Signaux GIROD estimant la commande de fourniture à **121,55 TTC**.

Le Conseil municipal, après en avoir libéré à l'unanimité ;

- **Décide** de l'acquisition de ces plaques.
- **Autorise** M. Le Maire à passer commande auprès de la société Signaux GIROD pour le montant du devis indiqué.

DE 202210-497 Nettoyage de la hotte de la salle des fêtes

Madame le Maire indique que la hotte de la salle des Fêtes doit faire l'objet d'une mise en propreté obligatoire tous les ans pour la sous-commission de contrôle du SDIS.

Le devis de la société Dombes hottes nettoyage s'élève à 473,76€ TTC pour cette intervention.

Le Conseil municipal, après en avoir libéré à l'unanimité ;

- **Accepte** le devis de l'entreprise Dombes Hottes nettoyage pour 473,76€ TTC.

Autorise Mme Le Maire à signer tous documents relatif à cette affaire

DE 202210-499 Convention constitutive de groupement de commandes pour la réalisation de travaux de construction, de renforcement, de réfection et d'entretien de voirie ainsi que de travaux de signalisation verticale et horizontale – Secteur Bresse Dombes

Mme Le Maire présente le Rapport au Conseil Municipal :

En préambule, il est rappelé que, dans un souci de réaliser des économies d'échelle en vue d'une meilleure gestion des deniers publics, a été mis en place, depuis 2019, par la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse avec les collectivités intéressées des groupements de commandes pour la réalisation de travaux de construction, de renforcement, de réfection et d'entretien de voirie ainsi que de travaux de signalisation verticale et horizontale.

Ainsi, dans le même souci de réaliser des économies d'échelle en vue d'une meilleure gestion des deniers publics, il est proposé de renouveler le groupement de commandes afin de pourvoir au besoin de travaux susmentionnés. Par ailleurs, afin de rationaliser le fonctionnement, la convention constitutive de groupements de commande aura désormais une durée illimitée.

Ainsi, il est proposé de conclure ladite convention entre les collectivités suivantes :

- Commune de Buellas,
- Commune de Dompierre-sur-Veyle,
- Commune de Lent,
- Commune de Montcet,
- Commune de Montracol,
- Commune de Polliat,
- Commune de Servas,
- Commune de Saint-André-sur-Vieux-Jonc,
- Commune de Saint-Rémy,
- Commune de Vandeins,
- Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse,

La convention, ci-annexée, constitutive dudit groupement définit le fonctionnement du groupement et prévoit notamment la désignation de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse comme coordonnatrice du groupement. A ce titre, cette dernière sera notamment chargée de procéder, dans les règles du droit de la Commande Publique, à la passation des accords-cadres (élaboration du dossier de consultation, gestion de la procédure de mise en concurrence, signature et notification des accords-cadres). Chaque membre du groupement de commandes aura en charge notamment d'émettre les bons de commande et d'effectuer les paiements correspondants à ses besoins

A titre prévisionnel, les travaux feront l'objet d'accords-cadres à bons de commande avec un allotissement technique.

Il est demandé au Conseil Municipal, de bien vouloir :

AUTORISER d'une part, l'adhésion de la Commune de VANDEINS groupement de commandes pour la réalisation de travaux de construction, de renforcement, de réfection et d'entretien de voirie ainsi que de travaux de signalisation verticale et horizontale, et d'autre part, de désigner la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse en tant que coordinatrice du groupement de commandes ;

APPROUVER les termes des conventions constitutives de groupement de commandes entre les communes susmentionnées et la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse.

AUTORISER Mme Le Maire, à signer la convention susvisée, et tous documents afférents.

Questions diverses

☞ Une somme de 729€ au titre du fond d'urgence va nous être attribuée, pour financer la remise en état du trottoir de la RD45 soit 15% de la dépense éligible H.T.

☞ Le Sénateur de l'Ain M. Patrick CHAIZE, nous informe de sa participation conjointe sur « **le contrôle et la sécurisation de la chasse** ».

En effet, suite à la pétition du collectif « *Un jour, un chasseur* » qui a recueilli plus de 120 000 signatures en novembre 2021, le Sénat a créé une mission de contrôle commune aux commissions des affaires économiques et des lois. Après avoir rencontré plus de 170 personnes et effectué cinq déplacements sur le terrain pour étudier toutes les demandes de la pétition, j'ai salué la forte baisse des accidents depuis 20 ans. Dans le cadre du rapport que j'ai réalisé, intitulé "**La sécurité : un devoir pour les chasseurs, une attente de la société**", j'ai toutefois formulé **30 propositions pour progresser encore et répondre aux attentes des non-chasseurs et des chasseurs. La sécurité est un enjeu pour l'avenir de la chasse et son acceptation.**

- ☞ ENEDIS nous prévient pour une Coupure de l'électricité « chemin St Lazare, chemin des Innes, chemin de Beauvet et Route de Vonnas » le vendredi 21 Octobre entre de 8h50 à 10h40
- ☞ Un logement Dynacité se libère le 9 décembre au 82 Chemin de Genevray
- ☞ JBI Journée découverte le samedi 1^{er} juillet 2023 consiste à inscrire un licencié avec un non licencié
- ☞ Concernant la cérémonie des vœux, les élus décident de voter pour savoir s'ils maintiennent ou pas cette cérémonie : 9 votes contre 2 abstentions et 1 vote pour.
- ☞ Recherche d'un correspondant presse pour remplacer Marinette CALY, merci de prendre contact en mairie auprès de notre secrétariat si vous êtes intéressés.
- ☞ La DDT dans le cadre de l'Observatoire des friches bâties de l'Ain, nous demande de recenser les friches sur notre commune. Le questionnaire sera retourné avec un état néant, n'ayant recensé aucune parcelle concernée.

Points sur les invitations à venir

- ☞ A.G de la FNACA Vendredi 21 octobre Colette MOREL-PACLET représentera la commune.
- ☞ Conseil d'école vendredi 14 octobre à 18h30 Laura LOUVENAZ représentera la commune.
- ☞ Conte Loupapapoul à la Bibliothèque Intercommunal de Montracol mercredi 19 octobre à 15h30 à la salle polyvalente.
- ☞ Réunion d'information Mon Cap Energie mardi 25 octobre à 18h à Buellas.
- ☞ Goûter ciné à « la Ferme des Planons » le mercredi 12 octobre.
- ☞ Picard-Leroux Claire propose une étude relative à la Petite Enfance, temps d'échange vendredi 21 octobre, Anne BORNET et Mme Le Maire participeront à ce 1^{er} comité de pilotage.

Compte rendus

- ☞ FCB, dossier du SIVU toujours à l'étude, 450 licenciés.
- ☞ SIVOSS rentrée scolaire 2022 / 97 enfants Montracol, 72 élèves Montcet et 74 élèves à Vandeins ; des tablettes dans les cantines pour limiter le gaspillage, mise en place des PAI sous la responsabilité des directeurs d'école. Le coût du repas est de 4,50€, l'heure de la garderie périscolaire a augmenté de 0,10cts €/quart d'heure.
- ☞ B2MV AG du mercredi 21 septembre, un cours de Pilate est dédoublé il sera proposé le mercredi de 17h45 à 18h45 à la salle des Fêtes de Vandeins
- ☞ AG du Sou des Ecoles Mardi 27 septembre à 20h, bilan, versement de 2000€ par municipalités pour financer le voyage à la montagne. La cotisation annuelle passe à 18€/famille/an ; Mme TORCHE Mélanie succède au poste de président, suite à la démission de M. BOZONNET Gérémy.
- ☞ JBI AG du 7 octobre calendrier boulistes 2023, bilan de l'année bon, grâce à la journée OPEN, cependant à noter une baisse du nombre de licencié.

La séance est levée à : 22h45

Le prochain conseil sera le : le jeudi 17 novembre à 19h30